

Le PRÉSIDENT: M. Winch, notre compte rendu à la Chambre sera basé périodiquement sur les sujets dont nous avons discutés. C'est la tâche qui vient en tête de liste de nos travaux donc, sauf erreur, notre premier rapport à la Chambre portera là-dessus.

M. WINCH: Et les premiers témoins que nous pouvons faire comparaître seront des sous-ministres ou des ministres qui seront priés d'expliquer les raisons pour lesquelles on n'a pas donné suite aux recommandations.

Le PRÉSIDENT: A l'invitation du comité si vous en décidez ainsi. Si M. Henderson parcourt rapidement ce rapport complémentaire...

M. HENDERSON: Cette méthode conviendrait-elle au comité?

Le PRÉSIDENT: Il n'y a pas d'opposition?

(Assentiment.)

Et distribution en a été faite.

● (10.10 a.m.)

M. WINCH: Il faut d'abord que l'on sache pourquoi on n'a pas donné suite aux recommandations du comité.

M. HENDERSON: Si vous parcouriez rapidement le rapport, la situation actuelle vous sauterait aux yeux et vous pourriez alors décider de vous en tenir là et d'étudier la chose ou de passer au rapport de 1964 et ensuite au rapport de 1965 comme l'a dit le président.

Les observations que j'ai formulées voulaient être concises. Quelques faits nouveaux se sont produits depuis et je les signalerai au fur et à mesure de l'étude parce que, comme je le dis, mon rapport relate la situation qui existait le 28 février 1966 et nous sommes maintenant le 5 avril.

M. WINCH: Monsieur le président, à mon avis c'est ridicule, qu'un comité de cette importance, après étude, formule des recommandations qui restent lettre-morte.

M. HENDERSON: Je pourrais peut-être commencer avec la page 1 en vous disant, monsieur le président, que je signale comment sur vos instructions j'ai adressé les rapports précédents aux ministres responsables et j'ai reçu des réponses de chacun de ces ministres, soit en détail ou suivies plus tard d'une lettre détaillée comme vous le constaterez plus tard ou par un simple accusé de réception; par ailleurs, les sous-ministres de nombreux ministères m'ont énormément aidé à mettre les renseignements à jour.

Maintenant, la première est un report de notre quatrième rapport, 1963. Nous allons en examiner quarante, c'est-à-dire celles auxquelles on n'a pas encore donné suite. Celles auxquelles on a donné suite sont énumérées à la fin. Il y en a dix. Nous avons commencé avec cinquante. Il en reste encore quarante.

M. WINCH: Il y en a encore quarante qui restent!

M. HENDERSON: C'est juste. La première de notre quatrième rapport 1963 a trait au courrier de seconde classe. Vous m'avez prié de saisir le Parlement de la question continûment dans mes rapports annuels afin que des comités subséquents puissent l'examiner. Je l'ai fait dans mon rapport de 1964 et dans celui de 1965 où j'indique les initiatives que le ministère a prises pour tâcher d'améliorer ses méthodes d'évaluation du coût.